



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5120188**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/11/2025 17H09 C:000032 I:39515  
V/REF : 1038438  
V/Email reçu le Mercredi 26/11/2025 à 17H09

SEMCODA  
AGENCE BRESSE DOMBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLERE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 01733  
IMMEUBLE : 1er Septembre  
14 RUE DU 1ER SEPTEMBRE 1944  
01160 PONT D'AIN

Feillens, le 08 Décembre 2025

Référence Marché: M\_230717001-1

LOCALISATION : 14 RUE DU 1ER SEPTEMBRE 1944 - PONT D'AIN - MR DARTEVELLE 0750032198 -  
ETG 2 - LOGT 1022

MOTIF : INTERVENIR POUR REFECTION JOINT SILICONE BAIGNOIRE/DOUCHE  
PL00001 - PL00033

Donneur d'ordre : Mme C. ROUSSEL

NATURE DE L'INTERVENTION :  
Travaux de plomberie.

LE 3 DECEMBRE 2025 A 15H  
REFECTION DES JOINTS SILICONE DE LA BAIGNOIRE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 04/12/25 à 15H04 Mme C. ROUSSEL  
RT LGESTION Email envoyé le 26/11/25 à 17H49 christelle.rousseau@semcoda.  
LE 0750032196 N'EST PAS ATTRIBUÉ MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS COMMUNIQUER  
UN AUTRE N° AFIN DE POUVOIR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS  
RT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 26/11/25 A 17:47 MME C. ROUSSEL

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule  
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5120188**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| =====                    |                                   |      |         |               |
|--------------------------|-----------------------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | PL00027-Réfection joint silicone  | 1    | 51,90   | 51,90         |
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement       | 1    | 46,71   | 46,71         |
| TOTAL H.T. ....          |                                   |      |         | 98,61         |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                   |      |         | 9,86          |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                   |      |         | <u>108,47</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



## Bon de Commande

N° : 1038438 du 26/11/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLES

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

14 RUE DU 1ER SEPTEMBRE 1944

01160 PONT D AIN

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01733-00001-00001-00022 H / Type 3 / 02

Etage : 02

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 11/12/2025

Observations

**MUT FORAY/DARTEVELLE TEL MR DARTEVELLE 07-50-03-21-96**

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                                               | Qté  | PU HT | Mt HT | Mt TVA | Total TTC |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|--------|-----------|
| PL00001 Forfait de déplacement                                                                      | 1,00 | 46,71 | 46,71 | 4,67   | 51,38     |
| PL00033 Réfection d'un joint silicon baignoire / douche<br>compris dépose, nettoyage, mise en place | 1,00 | 51,90 | 51,90 | 5,19   | 57,09     |

|            |        |
|------------|--------|
| Total H.T. | 98,61  |
| Total TVA  | 9,86   |
| Total TTC  | 108,47 |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ROUSSEL Christelle le 26/11/2025

Le Responsable  
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

**SEMCODA**

Agence Bresse Dombes

28 rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE Cedex 10

Tél. 04 74 22 83 27 - Fax 04 74 23 49 43

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN6

1/2

26/11/2025 à 16:58



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **14 RUE DU 1ER SEPTEMBRE 1944 01160 PONT D AIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **26/11/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAP**

**Directrice Gestion Immobilière**

Numéro: 1038438